

Oraux 2022 - Epreuve de Leçon - présentation et conseils

Le présent document, produit par le Directoire du CAPES externe d'anglais, vise à aider préparateurs et futurs candidats à s'approprier au mieux l'épreuve d'oral de Leçon du Capes réformé. Il ne s'agit pas d'un texte officiel, mais d'une explicitation de la logique de la consigne et des attentes générales.

1) Première partie, en anglais

1.1. Le dossier

Il est donné au candidat :

- un document audio ou vidéo, appelé document « A », obligatoire et central ;
- deux documents de nature différente de A, appelés « B1 » et « B2 », également exploitables dans le cadre d'une séance de cours ; le candidat doit choisir un de ces deux documents B seulement. Ce document est plus secondaire.

Le sujet précise également des « éléments de contexte » : niveau, axe, problématique de la séquence et tâche de fin de projet.

1.2. Exposé du candidat

Le candidat restitue un *passage* du document A, dont la délimitation lui est précisée sur le sujet. Il analyse et commente ensuite le document A *dans son ensemble*, puis il présente le document B retenu, et explicite son choix en le replaçant dans la perspective d'une exploitation en classe.

Il est recommandé aux candidats d'organiser leurs 15 minutes d'exposé en anglais de la manière suivante :

- Brève présentation du document A (nature, source, époque), et situation rapide du passage à resituer. Temps conseillé : 1mn.
- Restitution du passage : temps conseillé : 4mn. Il est attendu du candidat une reformulation (plutôt que de citer les paroles), afin de montrer une vraie compréhension ; il s'agit de médiation dans la même langue. Le style indirect est donc de mise, par exemple, plutôt que le discours direct, l'attitude pouvant être précisée si besoin (*complains / retorts / etc.*). L'objectif est d'évaluer une capacité de compréhension, de discrimination auditive ; aucune analyse n'est donc en œuvre à ce stade.

Le candidat indiquera clairement qu'il commence la restitution, puis qu'il la termine et passe à l'analyse des documents.

- Analyse et commentaire : il s'agit de proposer ici une analyse problématisée des documents par rapport aux éléments de contexte. Temps conseillé : 8mn pour le document A, puis 2mn pour le document B retenu (dont la justification du choix de ce document).

1.3. Précision sur l'entretien portant sur la première partie

L'entretien, de 15 minutes maximum, peut porter sur tout élément de l'exposé, dont la restitution.

1.4. Précision sur l'évaluation de la qualité de la langue

La qualité de la langue anglaise est évaluée sur l'ensemble de la première partie. Il est normal que le candidat regarde plus attentivement ses notes durant la restitution, mais il est important de rester dans une démarche de communication.

2) Seconde partie, en français

Dans la seconde partie, le candidat « présente au jury les objectifs d'une séance de cours et expose ses propositions de mise en œuvre » (arrêté officiel). Cette séance repose sur l'exploitation du document A et du document B retenu. Pour structurer l'exposé, il est recommandé de procéder de la manière suivante :

- Montrer l'apport de la séance par rapport aux objectifs de la tâche de fin de projet. Cette étape invite également à situer brièvement la séance dans la séquence, en justifiant le choix : se trouve-t-elle en début, vers le milieu, ou en fin ?
- Identifier les principaux objectifs de la séance (linguistiques, pragmatiques, culturels, et s'il y a lieu, l'objectif citoyen)
- Présenter les étapes de mise en œuvre, les modalités de travail. L'exploitation proposée précise des activités de réception et de production, qui prennent en compte les objectifs annoncés pour la séance. Un minutage précis n'est pas attendu ; le jury prendra surtout en compte la cohérence interne et externe du projet, à savoir le développement proposé au sein de la séance ainsi que la place de cette dernière au sein du projet plus global (à quelle étape du projet correspond la séance).